

---

M.E.S., Numéro 132, Vol. 2, janvier – février 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 20 février 2024

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, janvier - février 2024*



## LES NUISANCES SONORES DE KINSHASA : IMPACT ET BIPOLARISATION DANS L'IMAGINAIRE SOCIAL LOCAL

par

**Paul-Marcel MBIKAYI**

Professeur Associé, Faculté des Sciences Sociales  
Université de Mbuji-Mayi

---

### Résumé

Cette étude table sur le constat de la persistance des nuisances sonores à Kinshasa en dépit de l'existence de l'article 104 toujours en vigueur du titre V du premier chapitre de la constitution de la République Démocratique du Congo et de la désapprobation maintes fois exprimée par des millions de victimes. À l'issue de l'analyse des données recueillies, l'étude dégage les déterminants de cette situation, c'est-à-dire les facteurs, les conditions et les agents.

**Mots-clés** : nuisances sonores, décibels, fake news, émetteur-récepteur, tranquillité, soubassement

### Abstract

This study relies on the observation of the persistence of noise pollution in Kinshasa despite the existence of article 104 still in force of title V of the first chapter of the constitution of the Democratic Republic of Congo and the disapproval expressed many times by millions of victims. At the end of the analysis of the data collected, the study identifies the determinants of this situation, that is to say the factors, conditions and agents.

**Keywords** : noise pollution, decibels, fake news, transceiver, tranquility, basement.

### INTRODUCTION

Au quotidien, le bruit prend une place prépondérante dans nombre des grandes villes du monde. Dans la majorité de leurs activités, les citoyens font l'expérience auditive ordinaire qui relève du savoir et du savoir-faire lié à l'écoute dans la vie courante. En raison de la haute densité démographique, ces milieux produisent un type de dépassement du bruit qui constitue en soi une gêne.

La présomption ou encore mieux l'impression après observation des *Kinois*, dans ce dépassement, figurent les aspects purement physiques des nuisances tels que la puissance, la persistance ou encore la hauteur de fréquence, jusqu'aux aspects sociaux et de perceptions, essentiels pour distinguer par exemple le bruit du son d'une part et d'autre part de son impact sur le vécu.

Au lot de la pollution des immondices sur la ville de Kinshasa, s'ajoute l'augmentation des nuisances sonores de plus en plus amplifiées par la circulation automobile, le rabatteur des taxis-bus, taxis et taxis motos, l'implantation dans les quartiers résidentiels : des bars, des terrasses, des Églises, et autres commerces immobiliers et mobiles ; chemin faisant le bruit devient une réalité que vivent les *Kinois* faute de mieux ! Ainsi, il s'inscrit et s'installe en couches successives, dans l'environnement, comme dans un site d'enfouissement.

Dans un espace social, la vie doit être nourrie des relations concrètes qui s'y déroulent selon un ensemble de règles de fonctionnement, dont on comprend qu'elles sont également bien concrètes lorsque leur transgression est sanctionnée. En effet, la constitution de la République Démocratique du Congo stipule en son article 104 au titre V du premier chapitre ce qui suit : « Est interdit, tout bruit qui porte atteinte à la tranquillité et à la santé de la population ». Les ministres ayant la culture, l'environnement, la santé et l'intérieur dans leurs attributions déterminent par arrêté interministériel les mesures d'application de cette disposition. A ce jour, cette réglementation légale en vigueur n'est pas d'application ainsi que nous l'avons constaté tout au long de nos moments d'observation de l'expérience des *kinois* face aux nuisances sonores.

En tenant compte des évidences ci-haut, à savoir : les nuisances sonores, la non application de la loi garante du bien-être des citoyens, il convient de relever notre préoccupation majeure : pourquoi et comment cette situation perdure dans un environnement habité et siège des institutions étatiques ? En plus, quel serait le soubassement de ces nuisances sonores ?

Pour tenter de rencontrer la problématique soulevée, nous présumons que nous sommes en présence d'une population qui vit au jour le jour pour assurer sa substance de vie d'une part, et d'autre part, les agents de l'administration publique censés impulser la vie dans une méga agglomération sont à la solde d'un business terrassant qui leur garantit des redevances pécuniaires, étant donné que leurs salaires sont insuffisants!

L'analyse que porte cette réflexion, va apporter l'éclairage au débat afin qu'en bout de ligne, le présupposé avancé puisse être validé ou non et ainsi rencontré la problématique soulevée.

## I. DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE SUIVIE

Certes, nous n'avons pas hypothéqué notre statut de chercheur natif vis-à-vis de la ville de Kinshasa en dépit du fait que nous soyons devenu résident au Canada depuis plusieurs années. Nous y revenons bien souvent et cela l'a été davantage entre 2021 et 2023. Ce qui nous a permis de renforcer la relation empirique avec ce terrain.

Revêtu de ce statut, nous étions exposé à des risques épistémologiques vis-à-vis desquels notre vigilance a été tout azimut lors de l'exploitation de diverses techniques de recherche comme le soulignait, à son temps, Max Weber, le chercheur doit être libre de toute passion pour ne pas être, comme dans cette réflexion, partial dans la dichotomie qui marque l'imaginaire sociale au sujet des ambiances sonores à Kinshasa.

L'usage de l'observation directe s'est réalisé par notre posture désintéressée par exemple lors de notre standby au Rond-point Ngaba, ensuite dans notre transport à bord des bus, ce comportement de terrain a été observé tout au long de nos déplacements, quand bien même séquencés, dans certains points chauds importants de Kinshasa dans lequel le phénomène observé était bien mis en exergue, ces carrefours sont bien renseignés dans les données produites; il en est de même de notre présence *incognito* à l'Église Sacerdoce Royale à Lemba.

Toujours dans cette randonnée, nous avons été proactif en nous livrant à quelques entretiens avec des chauffeurs en vue d'obtenir les renseignements dont nous avons besoin. Signalons en plus que les impératifs itératifs liés aux sonorités et aux embouteillages n'ont pas affecté notre effort plus pesant du côté jugement des faits que celui du jugement de valeurs.

Enfin, profitant de notre séjour à Kinshasa, nous avons exploité une documentation spécifique à notre objet d'étude. Il s'est agi notamment la constitution de la RDC, le Journal Officiel et les archives de la commune de Lemba. Cette triangulation méthodologique a assuré la crédibilité des données réunies dans cette étude.

## II. BORD DES CONCEPTS

### 2.1. Ambiance sonore

L'ambiance peut être appréhendée comme étant l'un des éléments constitutifs de la bande sonore : dans ce cas on considère un son enveloppant, placé en arrière-plan, derrière d'autres sons plus saillants comme les bruits ou les voix. Une ambiance pourrait être aussi décrite comme un son qui n'est ni une voix, ni une musique, ni un bruit. Parlant de l'ambiance sonore, R. Adjiman<sup>1</sup> précise que l'ambiance sonore pourrait être décrite comme l'ensemble des sons qui constituent un arrière-plan sonore, presque un second plan, et construisent un environnement sur lequel peuvent s'appuyer les autres sons, ceux, plus saillants comme les voix, les bruits et les musiques. Les principales ambiances sont celles des sons de la nature (le vent, la mer, la forêt, la pluie...) et celles des activités humaines.

Cette ambiance sonore envahit fréquemment les passants dans un lieu ou un milieu environnant. L'ambiance singulière vécue dans un tel environnement est toujours marquante, de ce fait, elle peut plaire ou déplaire les passants ou les résidents de ce lieu. Les grands carrefours que nous avons observés (Rond-point Ngaba, Zando et Rond-point Victoire), nous jetaient dans un grand bain d'agitation, voire un choc parfois violent. Brouhaha constant coups de klaxon, motos qui pétaradent, rabatteurs de minibus : ils crient à tue-tue la destination de leur équipage. Cette

<sup>1</sup> Rémi Adjiman. Qualifier et catégoriser les sons d'ambiance pour les indexer dans une sonothèque : axes de réflexion. Documents et dispositifs à l'ère post-numérique, Nov 2015, Montpellier, France. hal-01626388.

ambiance est aussi vécue (de manière subjective ou objective) dans les quartiers résidentiels ou bars et églises sont légion et perturbent la quiétude des citoyens. Ce vécu est perçu en rapport avec ses multiples formes d'expression que sont entre autres : sa dimension, son pouvoir rythmique, ses qualités musicales ou sa puissance émotionnelle.

## 2.2. Bruit, son et impact

Ainsi que nous venons de l'évoquer, les enjeux de l'ambiance sonore sont multiples et surtout leur optimisation. Les nuisances sonores ont autant d'impacts sur l'organisme, la vie sociale et également sur la vie professionnelle ; elles offrent une expérience, qui diffère d'une personne à l'autre, et que la majorité des consommateurs distinguent à peine dans leur appréciation du son et du bruit.

Un bruit n'est rien d'autre qu'un son, une sensation perçue par l'oreille engendrée par une vibration acoustique. Ce n'est donc rien d'autre que de l'air qui vibre. C'est cette vibration d'air captée par le conduit auditif et le tympan qui va transmettre le bruit au cerveau. Arrivé à notre oreille, ce phénomène physique devient un son.

Sur le plan scientifique, le son et le bruit sont techniquement identiques – il s'agit de vibrations dans l'air (ou dans l'eau) que nous captions avec nos oreilles. Plus les ondes sont grosses (l'amplitude), plus les vibrations sont fortes et plus le son est puissant.

Cependant, le son désigne ce que nous entendons en général, il est ainsi défini : « son ou ensemble de sons qui se produisent en harmonie régulière ». Le bruit est aussi quelque chose que nous entendons, mais sans vouloir nécessairement l'entendre. Signalons qu'en milieu ouvert, la propagation du son est déterminée par les qualités acoustiques de l'air dans lequel il se propage (vents, température, etc...). Dans ce dernier, la classification se présente ainsi : environnement très préservé, préservé, intermédiaire, dégradé et respectivement pour moins de 65 dB, de 66 à 70 dB, de 71 à 76 dB, de 77 et plus. Même produit par la parole ou la musique dans une discothèque et comme phénomène physique un son de plus de 85 décibels (dB)<sup>2</sup>, emporté par l'amplitude, devient insupportable sur le long terme et à ce titre, chez l'homme une longue exposition à un niveau supérieur à 85 dB (le niveau de bruit d'une cantine bruyante) peut se révéler nocif.

En règle générale, un niveau sonore inférieur à 85 dB est jugé sans danger. Toutefois, un niveau sonore de 85 dB ou plus est considéré comme dangereux. En fait, plus le son est fort, plus les risques de dommage peuvent survenir rapidement. Par exemple, écouter une chanson à 85 dB pendant 8 heures entraînera des dommages permanents. Par contre, écouter une chanson à 100 dB peut causer des dommages permanents en moins de 15 minutes !

## III. EFFETS DU BRUIT AU QUOTIDIEN

### 3.1. Néfastes

Rappelons encore une fois qu'un bruit est un phénomène physique qui engendre une sensation gênante ou désagréable. Bien qu'il soit mesurable, sa perception reste une sensation individuelle et subjective. Quand bien même sa perception soit subjective, à un autre moment, cette perception peut être objective pour ce faire, nous partageons un exemple ci-dessous pour jeter un éclairage sur ce point de vue.

Imagine que tu es en train d'étudier dans ta chambre. Dehors, le chien du voisin jappe sans arrêt. Tu as de la difficulté à te concentrer sur tes notes. Après un moment, cela commence à te taper sur les nerfs et c'est perturbant ! On pourrait considérer ces aboiements comme un bruit. C'est vraiment dérangeant et la dernière chose que tu veux entendre pendant que tu essaies d'étudier pour un examen important ! Cet aspect se dégage des précisions émanant du gouvernement canadien ; il stipule que selon son niveau sonore et sa durée d'exposition, le bruit peut causer des effets nuisibles pour la santé<sup>3</sup>.

*Les effets du bruit sur l'organisme*

<sup>2</sup> B. C. Shama Maiya, Decibel Defined - Pages 167-170 - <https://doi.org/10.1080/09747338.1970.11450011>

<sup>3</sup> Karin Bijsterveld, « "The City of Din" : Decibels, Noise and Neighbors in the Netherlands, 1910-1980 », *Osiris*, 2003, 2<sup>nd</sup> series, vol. 18 Science and the City (2003), p. 173-193.

- Répercussion sur l'organisme : perturbation du sommeil, stress, maux de tête, diminution de la vigilance, difficulté de concentration et modification de comportement;
- Le bruit altère les performances cognitives selon les chercheurs en neurologie de l'université de Pavie, en Italie;
- Répercussion sur la vie sociale : perturbation de la communication, conflits familiaux et dans les relations sociales;
- Répercussion sur la vie professionnelle : facteurs d'accidents du travail, maladie professionnelle. Une incapacité à bien dormir;
- Un sentiment de colère et d'irritation causé par des choses anodines.

Cette classification nous apporte une nouvelle compréhension sur l'expérience et les conséquences des ambiances sonores dont sont arrosées, sans limites, les *kinois* sur les multiples plages horaires.

### 3.2. Gain

Jusqu'ici, nous avons mis l'accent sur l'aspect négatif du bruit. Mais il y a aussi des éléments positifs. La musique peut aider à travailler de manière plus efficace, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'une tâche routinière ou peu ardue. Cependant, les études ont démontré que la musique peut rendre plus difficile la réalisation de tâches complexes, comme l'apprentissage de nouveaux concepts. En d'autres mots, la musique semble utile pour réaliser des tâches quotidiennes, mais ce n'est pas une bonne idée pour résoudre des problèmes de physique complexes en faisant des devoirs. La raison est simple, en situation stressante ou difficile, tout bruit additionnel peut accroître le niveau de stress<sup>4</sup>. Mais, la musique peut être utile pour mieux se concentrer et réviser des informations connues particulièrement la musique douce classique. Tout comme la rumeur dans l'enceinte sportive peut être entendue - indépendamment du stade - comme le symbole de la foule et de la multitude, comme l'expression de la ferveur, de la liesse collective.

#### 3.2.1. Le calme

Le TLFi<sup>5</sup> définit le mot calme comme « tranquillité des éléments », « l'absence d'agitation, de bruit, [...] de troubles » ou encore d'activité, d'agitation, de passions. C'est donc dans l'absence du bruit que semble se définir le calme. Ce dernier manque dans une agglomération cosmopolite comme Kinshasa car de jour comme de nuit, bistrots, officines de ventes d'articles divers, deuils et églises font autant de bruit qu'il leur plait, rendant ainsi les nuisances sonores un véritable fait de société. La sérénité est un ingrédient utile pour faire croître le succès dans la vie professionnelle, scolaire et dans les relations sociales, par contre les citoyens exposés aux nuisances sont parfois enclins à afficher un schéma comportemental perturbé et doublé d'une attention dégradée dans les relations sociales.

## IV. PRÉSENTATION DES DONNÉES

### 4.1. Vendeurs du matériel de communication

Tôt le matin, la mise en place terminée, commence le brouhaha notamment au rond-point Ngaba, au rond-point Victoire, à Kitambo Magasin, ... A la faveur de la technologie de haut-parleur, mégaphone et autres nouveaux moyens de communication, le décor est planté et chaque crieur lance son message quelqu'en soit le contenu mais la thématique porte la même signature par ses motifs et ses buts. On peut entendre entre autres messages : *tozo débloquent ba téléphones, ba sims ya moins cher*. Il est à noter que dans cette cacophonie, des conversations s'enchaînent. D'ailleurs tout au début de nos observations, nous étions en difficultés de tenir pendant 10 minutes devant ou derrière ces échanges dans un environnement bruyant dans lequel les Kinois savent coopérer et régler calmement leurs comptes. Lors de notre deuxième visite, nous avons fait usage des protecteurs

<sup>4</sup> Ikni, Kahina & Débâche Benzagouta, Samira: Caractérisation physique et psychosociologique du bruit et son impact sur la qualité de vie.pdf

<sup>5</sup> Jean-Marie Pierrel. Le Trésor de la Langue Française Informatisé: un dictionnaire de référence accessible à tous. AMOPA, 2006, 174, pp.25-28. 10.1007/s00726-011-0887-1 halshs-00398661.

auditifs légers pour protéger nos tympanes afin de rester le plus longtemps dans la zone d'observation.

#### 4.2. Service de transport

La vente de service de transport (mini-bus, taxis et motos taxis) utilise des convoyeurs qui crient pour inviter des virtuels clients afin qu'ils embarquent sur leurs engins. Au Rond-point Ngaba par exemple, on entend repris à tue-tête les cris ci-après : Cité verte, UPN, Matadi mayo, Kasai-Zando, Bokassa, 24 - Boulevard, Limete moko, Intendance, etc...Le tout arrosé par la musique profane et/ou chrétienne. À cela s'ajoute, les messages véhiculés à satiété tels que : ... téléphone de qualité ... double sims, android pour 24 milles francs ! Samsung mémoire 8 Giga. Orange money, airtel money, téléchargement musique ...

#### 4.3. Les vendeurs ambulants

Les vendeurs ambulants eux également débutent tôt le matin et souvent ils réveillent les résidents, d'autant plus que ce commerce s'exerce 7 jours sur 7. Nous pouvions rencontrer les garçons et les filles qui, chacun dans son costume de crieur, s'évertuaient à son activité de vente d'une diversité d'articles et de services. Parmi les messages, il y avait une répétition à forte intensité avec bien entendu, l'intention de porter le message au loin : Voici les pains, les feuilles de manioc, les poissons.

Ainsi les clients potentiels s'empressent à acheter du pain pour leur petit déjeuner. Les achats se règlent dans les conditions habituelles, le crieur passe dans le quartier et les clôtures s'ouvrent donnant accès libre au fournisseur, d'ailleurs le client distrait peut à son tour crier pour demander que le fournisseur de pain revienne ; c'est de cette façon que ce commerce a du succès ! Aussi faut-il signaler le commerce de proximité communément appelé « ligablo » qui joue la musique et souvent ferme tard.

Régulièrement, un autre type de bruit qui m'intriguait dans le voisinage et par moment, c'est celui venant d'un jeune au passage qui voulait faire faire notre manucure (vernir) : ongles coupées, limées, nettoyage des peaux mortes. A la question de savoir comment il fait son bruit aigu (stratégie d'attrait de la clientèle), il me montrera deux petites bouteilles qu'il cognait l'une contre l'autre pour signaler son offre.

Un autre commerçant ambulant m'a intéressé au marché central, car en plus de sa vente, il amusait la galerie en chantant à haute voix, nous avons entendu sa chanson « En tout cas » dont voici quelques paroles :

- *En tout cas, En tout cas ba tata na ba mama banani bakonda ? Ba papa*
- *Banani baye minene ? Ba mama*
- *Eh baya Kinshasa makolo, baninginingi ba fufu, bapopoli masangu, basali sali ki boyi, Baya...Bayaka*
- *Bautaki ba mboka, baya likolo ya mituka, bamemeli biso kwanga, baye koteka ba safu, batekeli biso mbasu, Bako...Bakongo !*
- *Bautaki na mboka, baye kokota na Kin, bafungoli ba boutique batekiteki ba mapa, bakomi ba commissionneur, bamatizi ba loso, mipiko ya pondu emati, mafuta ya mbila emati, Bate...Batetela !*
- *Baye kotonda na Kin, baboti boti na tembe, batondisi Kinshasa, bateki biteka teka, batondisi wenze ya Lufu, Kinshasa ekomi molunge, balu...Baluba !*
- *Baye kokota na Kin, bauti likolo ya ba avions, batondi tondi na Kin, batekiteki mimbongo, bakomi na ba bars, bafungoli ma boutiques batongi tongi ba immeubles, batelema na likolo (likofo), batala voisin muzuri, baswa...Baswahili.*
- *Bafrauder ba bateaux, bayekotonda na Kin, bayengayenga na ville, bamemamema mikumba, bateka ba bwaka nzoto, batondi tondi na rails, bamo...Bamongo !*

#### 4.4. Églises de réveil

Écouter la parole de Dieu est un ravitaillement spirituel pour ceux qui en ont besoin et qui y croient, ainsi en est-il des Congolais et des *Kinois*, en particulier, pour qui, la prière est devenue

en soi un business pour les pasteurs et une obligation pour les croyants ! A ce titre, les services divins sont devenus fréquents et prennent des allures de compétition dans les quartiers résidentiels.

A cause de la difficulté de transport à Kinshasa et tenant compte des bouchons dans le trafic urbain et des longues heures d'embouteillages, récemment expérimentés, nous avons résolu d'aller à une église du voisinage. Le rythme de la musique créant l'ambiance, ainsi arrosé, nous entrâmes dans le temple et aussitôt après vint le pasteur et l'intensité de la musique augmenta sous les acclamations de l'assemblée. Introduction et annonce du programme dominical faites, la chaire est cédée alors au révérend pasteur dont la prédication était faite en français et un traducteur rendait son discours en lingala. Par moment, le pasteur me semblait sous l'onction du Saint-Esprit et nous l'entendions interagir avec l'assemblée en lingala « moto moko apesa ngai Amen ya bien » (que quelqu'un dise Amen), et le traducteur rendait cela en français ! Prédication, adoration et louange combinés et cela puis vint enfin l'offrande, la surchauffe de la musique étant très forte et tirait vraiment en longueur, c'est ainsi qu'après deux heures de temps, nous avons quitté le culte.

#### 4.5. Bars / Deuil/Célébration

Une bonne fraction des *Kinois* aime le plein air (la chanson Ya Jean, œuvre du pauvre Madilu Système dans laquelle il insinuait la relation sans inceste entre deuil et bar), tel que nous l'avons signalé dans l'observation précédente. Ainsi, ce lieu d'observation a servi de retrait de deuil question que les familles éprouvées puissent bénéficier de plus d'espace pour recevoir les visiteurs qui viennent consoler avec une main fermée (un peu de monnaie pour défrayer les dépenses liées aux obsèques).

Toutefois, notre focus était sur le fait que cet environnement observé tout comme les carrefours publics, ci-haut évoqués, deviennent bruyants de ce fait, le quartier est perturbé et le sommeil, ne composant pas avec le bruit, s'éloigne.

#### 4.6. Médias sociaux

Ceux-ci nous ont offert une occasion d'observation en rapport avec le bruit et cela au prix d'un effort bien fourni pour nous en rendre compte. En effet, à l'instar des autres membres du réseau « nuisances sonores » et surtout à cette ère du numérique, les journalistes pullulent à Kinshasa, étant donné que c'est payant du fait d'être un partenaire YouTube. Ainsi pour avoir beaucoup de vues, il faut avoir des tuyaux souples pour attirer la clientèle, entre autres les rumeurs et *fake news* sont d'usage courant.

Ayant résolu de suivre les youtubeurs locaux, nous nous sommes rendu à l'évidence que les contenus ne rendaient pas les titres, et pourtant très attrayant ! A notre avis, le plus important pour ces jeunes « journalistes » c'est de tirer avantage de la proportion croissante d'individus qui s'informent *via* les réseaux sociaux numériques (RSN). Ces derniers constituent ce que nous appelons le carrefour du numérique qui, comme d'autres coins chauds de Kinshasa, constitue également un cadre de prédilection de production du bruit dans lequel la rumeur est amplifiée pour désorienter l'opinion avec les *Fake News*. Notons au passage, comme le rappelle Kapferer (1987)<sup>6</sup>, que la rumeur circulant de bouche à oreille constitue le plus vieux média du monde; notre thématique s'orientant vers les ambiances sonores, notons qu'à Kinshasa certains experts de l'information, devenus spécialistes dans la production des pans, n'ont pas la taille requise pour rendre légitime leur savoir être (posture, éthique et déontologie), leur savoir-faire (investigation : recherche des faits et des sources). Toutes les signatures étant égales dans la production des ambiances sonores, mais celles des RSN ont une bonne longueur d'avance du fait de la facilité leur offerte, par le biais de l'internet, de ratisser des grandes aires.

### V. ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Ce que nous avons entendu en réalité et vu mérite d'être expliqué, dans le contexte de leur survenue ; les ambiances sonores font le poids dans cette réflexion et elles sont abordées sous l'aspect sonore qui s'inscrit dans le schéma "d'émission-réception". Ce schéma nous permet de comprendre les rapports entre l'agir des acteurs impliqués et leurs buts respectifs, et les stratégies mises en place



ainsi que le réseautage qui se construit dans les différentes interactions. Puisque ce sont des actes produits parmi des gens qui se côtoient sans parfois se connaître, dès lors nous présumons qu'il y a une mise en place intuitive d'une culture populaire dont la toile de fond est faite des « ambiances sonores » comme noyau d'une sous-culture déviante qui émerge de cet environnement social.

En soi, ces dernières ne sont pas une évidence vague, mais plutôt une expérience sociale actuelle toujours partagée au quotidien par les "commerçants". Bien entendu que c'est dans le bruit et autour de lui, comme fait social, que nous avons effectué nos observations de l'ensemble des comportements des acteurs quand bien même ces ambiances sonores constituent une gêne pour les professionnels qui ne sont pas dans les *business*.

Nous nous servons de ce corpus comportemental déviant qui ne peut être rendu intelligible qu'en l'interrogeant d'un point de vue sociologique et ce, par le biais d'une double observation portant sur le discours et les pratiques. Ceux-ci renseignent sur le dynamisme de la réalité sociale coproduite et coconstruite par les acteurs impliqués ; ce dynamisme induit un écart entre Kinshasa calme, tranquille d'autrefois et Kinshasa agitée d'aujourd'hui ! Kinshasa est sociologiquement et structurellement plurielle, tel que le rend bien la thématique de la chanson en : « En tout cas » ci-haut reprise et dont la traduction libre est renseignée à la fin de cette réflexion.

S'agissant de la dynamique, il y a lieu de relever ici, le modèle dialectique selon les dires des résidents d'un quartier de Kinshasa comme Righini à Lemba, autrefois tranquille et désormais inscrit dans le répertoire où les ambiances sonores ont le vent en poupe !

Une mutation est observable, tant il est vrai que le pôle de la conformité à un ordre institutionnel, a cédé sa place à celui de la déviance qui entraîne une bipolarisation dans l'imaginaire social.

L'impact des nuisances, comme nous l'avons évoqué ci-haut, a des multiples conséquences sur le bien-être des *Kinois* qui se plaignent, mais rien n'est fait, ce qui talonne la majorité tout en devenant un véritable enjeu social existentiel. Les plaignants se recrutent parmi les paisibles citoyens dont les personnes de troisième âge, les malades à qui les médecins recommandent un environnement tranquille, les enseignants en quête des réflexions intellectuelles et les jeunes étudiants qui doivent réviser leurs matières ou faire leurs devoirs. Ces citoyens sont abandonnés à leur propre sort par des autorités administratives qui exploitent sournoisement leur position en s'inscrivant dans une logique de recyclage de la corruption avec les tenanciers des *business* à la base de nuisances sonores.

Ces évidences à savoir : la faillite de l'administration et l'obsession du *business* tablant sur la corruption, entretiennent des nuisances sonores à Kinshasa. À ce sujet, Hironnelle studio rapporte dans sa livraison du 7 janvier 2019, que la perception des taxes municipales est un vrai casse-tête pour les autorités communales à Kinshasa. Qu'il s'agisse de la taxe rémunératoire appelée aussi taxe journalière ou de la patente, elles sont remises, payées par les tenanciers des maisons commerciales, vendeurs ambulants et sur étalages aux agents percepteurs qui sillonnent marchés et points de vente. Cela cause un manque à gagner aux caisses de l'Etat suite à l'opacité des circuits de paiements.

Du garçon à manucure en passant par les transporteurs et enfin aux Églises, deuil, bistros et médias sociaux, l'acquisition du capital financier en est le but avec ses méandres de corruption et ce, au détriment de la majorité des citoyens d'autres professions qui consomment malgré elle les ambiances sonores.

## CONCLUSION

Au sein du tissu urbain de Kinshasa, les ambiances sonores se manifestent par la coprésence d'autres humains, émetteurs et récepteurs sonores. Du regard dans la balance des sens dont nous sommes pourvus, le doute est exclu pour ne pas affirmer qu'au passage dans nombre des quartiers résidentiels, les carrefours de Kinshasa : l'ouïe, la vue voire le toucher sont suffisamment sollicités. Ainsi la pollution acoustique, qui entraîne la nuisance environnementale, malgré son lot des conséquences, fait du chemin comme une construction déviante quel que soit le moment diurne ou nocturne et se maintient sur l'échelle temporelle et spatiale de sa diffusion. Cette persistance émerge clairement de nos données de terrain sur lesquelles nous avons observé des comportements

et modes de production qui s'apprennent et sont répétitifs face à l'évolution du paysage urbain, entraînée par une métamorphose du peuplement, qui a induit un changement important dans les conditions de vie des *Kinois*. Ici, certains citoyens ne jurent que par le business, les affaires; notons que cette thématique avait inspiré le musicien congolais Tabu Ley dans sa chanson : "Zando ya Banani" comme pour dire que Kinshasa est un marché!

Présentement, ce marché a pris des larges dimensions au point que nombre des couches sociales de Kinshasa sont obsédées par le *business* autour duquel et dans lequel les nuisances sonores sont entretenues et constituent l'épine dorsale de la réussite. Celle dans laquelle se retrouvent les autorités de proximité qui sont les Bourgmestres des communes, les Chefs de quartiers et les administrateurs des marchés urbains et municipaux qui sont censées assurer la réglementation pour protéger cette autre tranche des citoyens qui ne sont pas dans les affaires, mais qui malheureusement, subissent les conséquences des nuisances sonores sous le regard complaisant des autorités en charge!

En interrogeant sociologiquement cette expérience, nous nous trouvons dans un cercle vicieux dans lequel il y a un vice ou mieux une perversion qui justifie la bipolarisation dans l'imaginaire social au sujet des nuisances sonores. D'un côté, il y a des citoyens dont les plaintes ne pèsent pas dans la balance de la loi et de l'autre part, les tenanciers et leur clientèle qui versent dans la déviance et cela avec l'accompagnement d'une administration complaisante à laquelle la taxe est versée gracieusement.

De ce qui précède, deux variables ont été identifiées et soutiennent le soubassement de la persistance de ce fait social fâcheux qui réside dans l'obsession du business qui a envahi les couches sociales de Kinshasa d'une part, et d'autre part dans la faillite des administrateurs qui trahissent la loi en recevant des taxes hors "taxes" alors que l'article 174 de la Constitution de la République Démocratique du Congo de 2006 ainsi que l'article 2 du Décret-loi n° 089 du 10 juillet 1998, stipulent qu'en dehors de ce qui est prévu par la loi, aucune autorité administrative n'a le pouvoir de créer des taxes pour le marché. Il n'y a que la loi congolaise qui peut fixer les taxes à payer au marché.

Cette réflexion autour des nuisances sonores pose un problème réel, sans laxisme, de notre société, car la fiscalité informelle, le bourrage des urnes aux élections, le détournement des fonds destinés aux projets d'intérêts communautaires tout comme le passage d'une promotion à l'autre d'un niveau académique, constituent ce que Cibaka C. qualifie d'une réussite malhonnête qui n'est qu'un mensonge qui violente la vérité de ce que nous sommes.

Le cadre de cet article est bien restreint pour aborder un sujet colossal en rapport avec un problème qui se pose, non seulement au niveau de la gestion de la *res publica* mais également au niveau de la vérité consciente qui doit caractériser notre être national. Ici nous lançons un appel aux hommes de sciences, toutes disciplines confondues, afin qu'ensemble nous puissions réfléchir avec sagacité sur comment redresser, mieux ré-éduquer la conscience individuelle et nationale en matière d'honnêteté et de loyauté envers ces deux niveaux de consciences.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADJIMAN, R., Qualifier et catégoriser les sons d'ambiance pour les indexer dans une sonothèque : axes de réflexion. Documents et dispositifs à l'ère post-numérique, Nov 2015, Montpellier, France. hal-01626388.
- BIJSTERVELD, K. et BIJSTERVELD, K. « The Diabolical Symphony of the Mechanical Age : Technology and Symbolism of Sound in European and North American Noise Abatement Campaigns, 1900-40 », *Social Studies of Science*, Feb. 2001, No. 1, p. 37-70.
- BIJSTERVELD, K., « "The City of Din" : Decibels, Noise and Neighbors in the Netherlands, 1910-1980 », *Osiris*, 2003, 2<sup>nd</sup> series, vol. 18 Science and the City (2003), p. 173-193.
- GUYOT, J. & VANDEWATTYNE, J. (2008). Chapitre 2 Le concept de logique d'action: un cadre de référence. Dans : Jean-Luc Guyot éd., *Les logiques d'action entrepreneuriale: Le cas des primo-créateurs d'entreprise en Région wallonne* (pp. 41-59). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.guyot.2008.01.0041>

- IKNI, KAHINA & BENZAGOUTA, SAMIRA: Caractérisation physique et psychosociologique du bruit et son impact sur la qualité de vie.pdf
- KAPFERER, J.-P., *Rumeurs. Le plus vieux média au monde*. Paris, Le Seuil, 1987, 322 p.
- QRIBI, A. (2010). Socialisation et identité. L'apport de Berger et Luckmann à travers « la construction sociale de la réalité ». *Bulletin de psychologie*, 506, 133-139. <https://doi.org/10.3917/bupsy.506.0133>
- SHAMA MAIYA, B. C., Decibel Defined,<https://doi.org/10.1080/09747338.1970.11450011>